



MAIRIE
de
BRINON SUR SAULDRE

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 15 NOVEMBRE 2022

LISTE DE DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES

Conformément à la réforme de la publicité des actes des collectivités territoriales applicable à compter du 1^{er} juillet 2022, le compte-rendu est supprimé pour laisser place à un document similaire : la liste des délibérations examinées.

Le Mardi 15 Novembre 2022, à 20h30, le conseil municipal, sur convocation adressée par le Maire le 4 Août 2022, conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni dans la salle du conseil municipal de la Mairie.

Monsieur Lionel POINTARD, Maire, préside la séance.

Présents :

Mesdames et Messieurs Lionel POINTARD « Maire », Denise SOULAT, Catherine HUPPE et Patrick MIGAYRON « Adjoint », Michel MATÉOS, Marie PETIT, Séverine DUCLOUX, Christian LAROCHE, Sonia CHAPRON, Jean-Philippe COURCELLE, Gérard VILLETTE et Guillaume CHEVALIER « Conseillers municipaux ».

Absente excusée : Madame Michèle ROBERT qui donne pouvoir à Lionel POINTARD.

Début de la séance : 20h30

Secrétaire de séance : Monsieur Gérard VILLETTE

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 19 Octobre 2022 :

Le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 19 Octobre 2022, a été approuvé à l'unanimité.

Compte-rendu des décisions prises par le Maire en vertu de ses délégations :

Le Conseil municipal a décidé de prendre acte de la communication des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil municipal.

✍ **Décision : Adopté à l'unanimité des votants**

Les points portés à l'ordre du jour ont donné lieu aux délibérations suivantes :



MAIRIE
de
BRINON SUR SAULDRE

N°2022-0133	ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Détermination du nombre d'adjoints
--------------------	---

Le conseil municipal a décidé :

- De conserver le nombre d'adjoints au Maire, à 4 adjoints à compter du 15 Novembre 2022.
- De passer Patrick MIGAYRON, 4^{ème} adjoint, au poste de 3^{ème} adjoint au Maire, à compter du 15 Novembre 2022,
- De charger Monsieur le Maire d'établir leurs arrêtés de délégations à compter du 15 Novembre 2022.
- D'autoriser Monsieur le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

↳ **Décision : Adopté à l'unanimité des votants**

ÉLECTION D'UN ADJOINT

PV de l'élection d'un adjoint :

M. Lionel POINTARD, Maire, a ouvert la séance. Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré douze conseillers présents et constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie.

Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection d'un adjoint.

Il a rappelé que, lorsque l'élection d'un adjoint se déroule au scrutin uninominal, celui-ci est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu (L. 2122-4, L. 2122-7, L. 2122-7-1 et L. 2122-7-2 du CGCT).

Marie PETIT a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs au moins : M. Patrick MIGAYRON et M. Michel MATÉOS.

Monsieur le Maire demande qui souhaite être candidat, au poste de 4^{ème} adjoint :

Une seule candidature : Marie PETIT



MAIRIE
de
BRINON SUR SAULDRE

	Scrutins		
	1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour	3 ^{ème} tour
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0		
b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	13		
c. Nombre de suffrages déclarés blancs (blancs et enveloppes vides) par le bureau	2		
d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	1		
f. Nombre de suffrages exprimés	10		
g. Majorité absolue	6		
NOM et Prénom des candidats (dans l'ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus		
PETIT Marie	10		

Proclamation de l'élection de l'adjoint :

Madame Marie PETIT a été proclamée adjointe et a été immédiatement installée en tant que 4^{ème} Adjointe au Maire.

N°2022-0134	ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Délibération fixant le montant des indemnités de fonction du maire et des adjoints
--------------------	---

Le conseil municipal a décidé de :

- Fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du maire et des adjoints comme suit :
 - L'indemnité du Maire sera égale à 25.75 % de l'Indice Brut Terminal de la Fonction Publique Territoriale (IBT : 1027 au 01/07/2022),
 - L'indemnité des Adjoints sera égale à :
 - 10.70 % de l'Indice Brut Terminal de la Fonction Publique Territoriale (IBT : 1027 au 01/07/2022), pour la 1^{ère} adjointe au Maire avec une majoration de 13.30 % soit 24.00 %,
 - 10.70 % de l'Indice Brut Terminal de la Fonction Publique Territoriale (IBT : 1027 au 01/07/2022), pour la 2^{ème} adjointe au Maire avec une majoration de 2 % soit 12.70 %,
 - 10.70 % de l'Indice Brut Terminal de la Fonction Publique Territoriale (IBT : 1027 au 01/07/2022), pour le 3^{ème} adjoint au Maire avec une majoration de 2 % soit 12.70 %,
 - 7.95 % de l'Indice Brut Terminal de la Fonction Publique Territoriale (IBT : 1027 au 01/07/2022), pour la 4^{ème} adjointe au Maire,



MAIRIE
de
BRINON SUR SAULDRE

Ces indemnités de fonction seront automatiquement revalorisées en fonction de l'évolution de la valeur du point de l'indice de la fonction publique territoriale.

- D'inscrire les crédits nécessaires au versement des indemnités de fonction au chapitre 65 du budget communal.
- Prendre acte que la présente délibération est accompagnée d'un tableau annexe récapitulant l'ensemble des indemnités allouées.

✍ **Décision : Adopté par 12 Voix POUR et 1 ABSTENTION (Guillaume CHEVALIER)**

N°2022-0135	ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Formation des commissions communales
--------------------	---

Le conseil municipal a décidé de :

- De créer la liste des commissions communales suivantes :
 1. Finances et baux communaux
 2. Gestion du Personnel communal, du parc matériel et des équipements,
 3. Communication, site internet, Caquetoir et réseaux sociaux
 4. Action sociale
 5. Affaires scolaires, restauration scolaire et l'Accueil de loisirs
 6. Parcs et espaces verts
 7. Chemins ruraux et gestion de la forêt
 8. Urbanisme et cimetière communal
 9. Travaux et voirie – Assainissement
 10. Tourisme, culture, patrimoine
 11. Sport et jeunesse
 12. Manifestations et relations avec le milieu associatif
- Que Les commissions municipales comportent au maximum 8 membres, et le Maire, étant Président de droit
- Adopter la liste des membres de chacune des commissions :



MAIRIE
de
BRINON SUR SAULDRE

INTITULE	COMPETENCES	ADJOINT(E) DELEGUE (E)	Nombre de Membres	COMPOSITION
1° Commission	Finances – Baux Communaux	Mme Denise SOULAT	8	1- Mme Denise SOULAT 2- Mme Catherine HUPPE 3- M. Patrick MIGAYRON 4- Mme Marie PETIT 5- M. Michel MATÉOS 6- Mme Michèle ROBERT 7- Mme Séverine DUCLOUX 8- M. Guillaume CHEVALIER
2° Commission	Gestion du personnel communal, du parc matériel et des équipements	Mme Denise SOULAT	8	1- Mme Denise SOULAT 2- Mme Catherine HUPPE 3- M. Patrick MIGAYRON 4- Mme Marie PETIT 5- M. Michel MATÉOS 6- M. Jean-Philippe COURCELLE 7- M. Gérard VILLETTE 8- M. Guillaume CHEVALIER
3° Commission	Communication- Site internet – Caquetoir – Réseaux sociaux	Mme Denise SOULAT	6	1- Mme Denise SOULAT 2- M. Patrick MIGAYRON 3- Mme Marie PETIT 4- Mme Michèle ROBERT 5- Mme Sonia CHAPRON 6- M. Gérard VILLETTE
4° Commission	Action sociale	Mme Denise SOULAT	4	1- Mme Denise SOULAT 2- Mme Catherine HUPPE 3- M. Patrick MIGAYRON 4- Mme Michèle ROBERT



MAIRIE
de
BRINON SUR SAULDRE

INTITULE	COMPETENCES	ADJOINT(E) DELEGUE (E)	Nombre de Membres	COMPOSITION
5° Commission	Affaires scolaires – Restauration scolaire et Accueil de loisirs	Mme Catherine HUPPE	6	1- Mme Catherine HUPPE 2- Mme Marie PETIT 3- M. Michel MATEOS 4- M. Christian LAROCHE 5- Mme Sonia CHAPRON 6- M. Jean-Philippe COURCELLE
6° Commission	Parcs et espaces verts	Mme Catherine HUPPE	6	1- Mme Catherine HUPPE 2- Mme Denise SOULAT 3- Mme Marie PETIT 4- Mme Séverine DUCLOUX 5- Mme Sonia CHAPRON 6- M. Guillaume CHEVALIER
7° Commission	Chemins ruraux et gestion de la forêt	Mme Catherine HUPPE	6	1- Mme Catherine HUPPE 2- M. Patrick MIGAYRON 3- Mme Marie PETIT 4- M. Michel MATÉOS 5- M. Christian LAROCHE 6- M. Jean-Philippe COURCELLE
8° Commission	Urbanisme et Cimetière communal	Mme Catherine HUPPE	7	1- Mme Catherine HUPPE 2- Mme Denise SOULAT 3- M. Patrick MIGAYRON 4- M. Michel MATÉOS 5- Mme Séverine DUCLOUX 6- Mme Michèle ROBERT 7- M. Guillaume CHEVALIER
9° Commission	Travaux et voirie – Assainissement	M. Patrick MIGAYRON	8	1- M. Patrick MIGAYRON 2- Mme Denise SOULAT 3- Mme Catherine HUPPE 4- Mme Marie PETIT 5- M. Michel MATÉOS 6- M. Christian LAROCHE 7- M. Jean-Philippe COURCELLE 8- M. Guillaume CHEVALIER



MAIRIE
de
BRINON SUR SAULDRE

INTITULE	COMPETENCES	ADJOINT(E) DELEGUE (E)	Nombre de Membres	COMPOSITION
10° Commission	Tourisme, culture et Patrimoine	M. Patrick MIGAYRON	8	1- M. Patrick MIGAYRON 2- Mme Catherine HUPPE 3- Mme Marie PETIT 4- Mme Séverine DUCLOUX 5- M. Christian LAROCHE 6- Mme Sonia CHAPRON 7- M. Gérard VILLETTE 8- M. Guillaume CHEVALIER
11° Commission	Sport et jeunesse	Mme Marie PETIT	7	1- Mme Marie PETIT 2- Mme Catherine HUPPE 3- M. Patrick MIGAYRON 4- M. Michel MATEOS 5- Mme Séverine DUCLOUX 6- M. Christian LAROCHE 7- Mme Sonia CHAPRON
12° Commission	Manifestations et relations avec le milieu associatif	Mme Marie PETIT	7	1. Mme Marie PETIT 2. Mme Catherine HUPPE 3. M. Patrick MIGAYRON 4. M. Michel MATÉOS 5. Mme Séverine DUCLOUX 6. M. Christian LAROCHE 7. Mme Sonia CHAPRON

↪ **Décision : Adopté à l'unanimité des votants**

N°2022-0136	ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Commission d'Appel d'offres
-------------	---

Le conseil municipal a décidé :

- De proclamer les membres titulaires de la Commission d'Appel d'Offres, les personnes suivantes, à l'issue de la désignation selon les modalités énoncées :
 - Mme Denise SOULAT
 - Mme Catherine HUPPE
 - M. Patrick MIGAYRON
- De proclamer les membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres, les personnes suivantes, à l'issue de la désignation selon les modalités énoncées. :
 - Mme Marie PETIT
 - M. Jean-Philippe COURCELLE
 - M. Guillaume CHEVALIER

↪ **Décision : Adopté à l'unanimité des votants**



MAIRIE
de
BRINON SUR SAULDRE

N°2022-0137	ADMINISTRATION GÉNÉRALE - Election des délégués au Syndicat d'Electrification SDE 18
--------------------	---

↳ **Décision : Après élection des délégués titulaire et suppléant au SDE 18 au scrutin secret, ont été élu :**

- Patrick MIGAYRON, délégué titulaire par 12 suffrages
- Christian LAROCHE, délégué suppléant par 13 suffrages

N°2022-0138	ADMINISTRATION GÉNÉRALE - Désignation d'un représentant de la Commune auprès de l'Agence Cher Ingénierie des Territoires (CIT)
--------------------	---

Le conseil municipal a décidé de :

- De désigner Monsieur Patrick MIGAYRON pour représenter la Commune au sein des instances décisionnelles de l'Agence « Cher-Ingénierie des Territoires ».

↳ **Décision : Adopté à l'unanimité des votants**